

## À la une

## Interprétation stricte de l'infraction de traite des êtres humains : exit le mariage forcé !

note par Aziber DIDOT-SEÏD ALGADI sous Cass. crim., 11 mai 2023

*Par une interprétation stricte de l'article 225-4-1 du Code pénal, la Cour de cassation restreint le cadre des infractions associées à l'exploitation humaine, dont elle exclut le mariage forcé.*



© Наталья Ржевская\_AdoBeStock

## Doctrine

## Les attaques informatiques dans le Code pénal : de la redondance à la simplification

étude par Hélène CHRISTODOULOU

## Technique

## Au cœur de la tourmente : l'interprétation de l'article 111 du décret du 27 novembre 1991 régissant la profession d'avocat

par Solenne BRUGÈRE et Benjamin PITCHO

## Jurisprudence

## La consécration d'un rôle déterminant du bâtonnier dans la protection de la dignité des personnes privées de liberté

note par Fanny CHARLENT et Arnault CHAPUIS sous TA Nice, 18 avr. 2023

## Gazette Spécialisée

## DROIT BANCAIRE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

## • Myriam ROUSSILLE

Agrégée des facultés de droit, professeure à l'université du Mans, directrice de l'IEJ du Mans

## • Guillaume VALDELIÈVRE

Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation

AVEC LA PARTICIPATION DE

Rodolphe BIGOT, Nicolas BOULLEZ, Amandine CAYOL, Julie CLAVEL-THORAVAL, Antoine GOUËZEL, Sophie MOREIL, Juliette MOREL-MAROGER et Olivier SALATI



Vendredi 23 juin 2023

Maison du barreau de Paris  
2 rue de Harlay 75 001 Paris



# LES ATELIERS DE PROCÉDURE CIVILE

Présentiel  
et distanciel

## PROGRAMME

**LES ATELIERS SE DÉROULERONT EN PHYGITAL :  
EN PRÉSENTIEL DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES ET EN WEBINAIRE.**

### 9H00 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

- Sébastien PIMONT, directeur de l'école de droit de Sciences Po Paris
- Jacques BOULARD, premier président de la cour d'appel de Paris
- Muriel CADIOU, avocate, ancienne présidente de Droit & Procédure

### 9H15 : PANORAMA DE JURISPRUDENCE DE LA DEUXIÈME CHAMBRE CIVILE DE LA COUR DE CASSATION

Agnès MARTINEL, doyenne de la deuxième chambre civile de la Cour de cassation

### 10H30 : DISCUSSION

### 11H00 : PAUSE

### 11H15 : PROPORTIONNALITÉ PROCÉDURALE

INTERVENANTS :

- Soraya AMRANI-MEKKI, agrégée des facultés de droit, professeure à l'école de droit de Sciences Po Paris
- Daniel BARLOW, président de la chambre commerciale internationale de la cour d'appel de Paris
- Olivier SAUMON, avocat au barreau de Paris, membre du conseil d'administration de Droit & Procédure

### 12H30 : DISCUSSION

### 13H00 : DÉJEUNER LIBRE

### 14H00 : LES ÉCRITURES DU PROCÈS

INTERVENANTS :

- Tarik LAKSSIMI, agrégé des facultés de droit, professeur à l'université Lyon 2
- Sophie GUENIER LEFEVRE, présidente de chambre à la cour d'appel de Paris
- Stéphane LATASTE, avocat au barreau de Paris, ancien président de Droit & Procédure

### 15H15 : DISCUSSION

### 15H45 : LES MODES AMIABLES DE RÉOLUTION DES DIFFÉRENDS

INTERVENANTS :

- Lucie MAYER, agrégée des facultés de droit, professeure à l'université de Paris Panthéon-Assas
- Clément BERGÈRE-MESTRINARO, président du tribunal judiciaire de Sens
- Delphine CHESNEAU-MOUKARZEL, avocate au barreau de Paris, membre du conseil d'administration de Droit & Procédure

### 17H00 : DISCUSSION

### 17H30 : FIN



#### PRÉSENTIEL

TARIF : 180 € TTC

Tarif préférentiel pour les membres de Droit & Procédure : 80 € TTC  
Gratuit pour les magistrats, greffiers, étudiants, professeurs de droit

#### DISTANCIEL

TARIF : 220 € TTC

Tarif préférentiel pour les membres de Droit & Procédure : 100 € TTC  
Gratuit pour les magistrats, greffiers, étudiants

Informations et inscriptions sur [www.droitetprocedure.com](http://www.droitetprocedure.com),  
au 01 34 74 38 95 ou par courriel à [jeande.veronique@orange.fr](mailto:jeande.veronique@orange.fr)

PARTENAIRES DE L'ÉVÉNEMENT



SciencesPo



## Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense  
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

**P-DG, Directeur de la publication :** Bruno Vergé  
**Directrice générale déléguée :** Emmanuelle Filiberti  
**Présidente du Conseil scientifique :**  
Marie Burguburu Charvet

**Rédactrice en chef :** Laurence Garnerie  
**Coordinatrice de la Gazette spécialisée :** Marie Rajchenbach  
**Rédacteurs :** Catherine Berlaud, Nathalie Finck  
et Samuel Seroc  
**Responsable scientifique :** Pauline Le Monnier de Gouville  
**Secrétaire de rédaction :** Elsa Boulinguez

**Rédaction :**  
Tél. : 01 40 93 40 00  
Courriel : [redactiongp@lextenso.fr](mailto:redactiongp@lextenso.fr)

**Abonnements :**  
Tél. : 01 40 93 40 40  
Courriel : [abonnements@lextenso.fr](mailto:abonnements@lextenso.fr)

**Publicité :** [benoit.favre@lextenso.fr](mailto:benoit.favre@lextenso.fr)  
Tél. : 01 40 93 40 68

### Tarifs 2023

\* Prix TTC au n° : 20 €  
+ frais de port  
\* Abonnement France (un an) :  
Journal seul : 570,74 € TTC  
Recueils + table seuls : 556,45 € TTC  
Journal, recueil + table : 764,73 €  
Abonnement feuilletable numérique : 244,02 € TTC  
\* Abonnement étranger (un an) :  
Journal seul : 645 €  
Journal, recueil + table : 859 €  
Abonnement feuilletable numérique : 239 €

**Internet :** [gazette-du-palais.fr](http://gazette-du-palais.fr)  
**Twitter :** @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097  
ISSN 0242-6331  
Dépôt légal à parution  
Imprimé par Dupliprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,  
53101 Mayenne CEDEX  
sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres  
recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),  
issus de forêts gérées durablement ;  
impact gaz à effet de serre  
pour un exemplaire : 713 g éq. CO<sub>2</sub>



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :  
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,  
sauf exceptions prévues par la loi.

**Projets d'articles :** les manuscrits doivent être adressés par  
courriel en format word à [redactiongp@lextenso.fr](mailto:redactiongp@lextenso.fr)  
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas  
de page et espaces compris).  
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits  
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon  
suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.  
Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant  
unique permettant de retrouver directement l'article  
via un moteur de recherche ou sur [www.labase-lextenso.fr](http://www.labase-lextenso.fr)

## Actualité

- GPL450v9 ■ **Projet de loi « Justice » : retour de la confidentialité des avis des juristes d'entreprise** 3
- GPL450p5 ■ **Dans les coulisses des projets de construction et rénovation des tribunaux** 5
- GPL450p7 ■ **Architecture judiciaire : les avocats veulent être davantage consultés** 6

## Doctrine

- GPL449w0 ■ **Les attaques informatiques dans le Code pénal : de la redondance à la simplification**  
étude par Hélène CHRISTODOULOU 8

## Technique

- GPL450q4 ■ **Au cœur de la tourmente : l'interprétation de l'article 111 du décret du 27 novembre 1991 régissant la profession d'avocat**  
par Solenne BRUGÈRE et Benjamin PITCHO 12

## Jurisprudence

- GPL450b1 ■ **La consécration d'un rôle déterminant du bâtonnier dans la protection de la dignité des personnes privées de liberté**  
note par Fanny CHARLENT et Arnault CHAPUIS sous TA Nice, 18 avr. 2023 14
- GPL450r9 ■ **Interprétation stricte de l'infraction de traite des êtres humains : exit le mariage forcé !**  
note par Aziber DIDOT-SEÏD ALGADI sous Cass. crim., 11 mai 2023 17
- GPL450t9 ■ **Droits des passagers aériens : le décès d'un copilote avant le vol ne constitue pas une circonstance extraordinaire**  
note par Pascal DUPONT et Ghislain POISSONNIER sous CJUE, 11 mai 2023 20
- GPL450f6 ■ **Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation**  
par Catherine BERLAUD 23
- GPL449z5 ■ **Panorama de jurisprudence du Conseil d'État**  
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 29
- GPL450n8 ■ **Chronique de jurisprudence de droit et de déontologie de la profession d'avocat**  
sous la direction de Jean VILLACÈQUE  
avec la collaboration d'Alain ANDORNO, Bertrand de BELVAL, Jean-LUC GAINETON  
et Daniel LANDRY <https://lext.so/GPL450n8> 29



## Aux marches du Palais

### Portrait

- GPL450q0 ■ **Véronique Lyand, bâtonnière du barreau d'Auxerre** 32

## Gazette Spécialisée

### DROIT BANCAIRE

Sous la responsabilité scientifique de  
Myriam ROUSSILLE et Guillaume VALDELIÈVRE

33